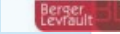


Procès-verbal de la réunion du conseil municipal Du 15 mai 2023

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le 
ID : 028-212803142-20230707-20230707_1-DE

Présents : Mme CHEVREAU Kristell, Mme FAYE Sigrid, Mr PATRON Ludovic, Mme HAIE Marie-José, Mr GILLAIZEAU Manuel, Mr THORAVAL Pascal

Excusés ayant donné procuration : Mme SUBLEMONTIER à Mme CHEVREAU Kristell – M. PEGARD Jean-Jacques à M. Manuel GILLAIZEAU.

Désignation secrétaire de séance : Mme HAIE Marie-José

Ouverture de la séance à 18h

Ordre du jour :

- Souscription à la Fondation du Patrimoine
- Informations et questions diverses

1 - Souscription à la Fondation du Patrimoine

Madame le Maire propose de souscrire à la Fondation du Patrimoine afin d'ouvrir un mécénat populaire et de solliciter une subvention auprès de la Fondation du Patrimoine.

La priorité est donnée au clocher et à la sacristie pour un coût d'environ 500 000 euros pour la première phase.

Plan de financement à affiner : 5 % de dons, une subvention de la Fondation du Patrimoine, 30 % de Fonds église et petit patrimoine remarquable (département), 20% de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, consultation des banques pour obtenir les meilleurs emprunts, cagnotte en ligne...

L'Amicale des Ressuintes organisera des événements afin de récolter des fonds avec l'appui de la Mairie : loto, tombola, concours de boules, concert etc...

Pour les dons, qui sont déductibles des impôts, des suggestions de récompenses sont émises :

à partir de 50 € : invitation à un concert, plaque avec inscription des donateurs,
à partir de 100 € : visite du chantier, pack découverte du patrimoine en accord avec la comcom,
à partir de 500 € : W.E. gratuit du gîte (en fonction des disponibilités).

Ces propositions seront à revoir avant l'envoi du dossier à la Fondation du Patrimoine.

Mme le Maire s'entretiendra avec M. VUITTON pour une éventuelle participation.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la souscription à la Fondation du Patrimoine.

A l'unanimité : (8 pour, 0 abstention)

Fin du conseil à 19 heures.

Les Ressuintes, Le 16 mai 2023

Le Secrétaire de séance
Marie-José HAIE



Le Maire,
Kristell CHEVREAU